



Le Saint-Siège

MESSAGE
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL VI
POUR LA CÉLÉBRATION DE LA
«JOURNÉE DE LA PAIX»

1^{er} JANVIER 1972

Hommes de pensée!

Hommes d'action!

Vous tous qui vivez en cette année 1972,

accueillez encore une fois

notre invitation à célébrer

la Journée de la Paix! Nous reprenons la réflexion sur la Paix, parce que Nous avons de la Paix une conception très haute, celle d'un bien essentiel et fondamental de l'humanité en ce monde, celle de la civilisation, du progrès, de l'ordre, de la fraternité. Nous croyons que l'idée de la Paix est et doit être encore dominante au milieu des vicissitudes de la vie humaine, et qu'elle devient même plus urgente aux époques et dans les lieux où elle serait contredite dans la pensée ou dans les faits. C'est une idée nécessaire, c'est une idée impérative, c'est une idée inspiratrice. Elle polarise les aspirations humaines, les efforts, les espérances. Elle tient lieu de fin; et comme telle, elle demeure à la base et au terme de notre activité, aussi bien individuelle que collective. Aussi pensons-Nous qu'il est d'une extrême importance d'avoir de la Paix une idée exacte, en la dépouillant des pseudo-conceptions qui trop souvent la revêtent, la déforment et la travestissent. Nous commencerons par le dire aux jeunes: la paix n'est pas une condition statique de la vie, qui trouverait dans cette paix à la fois sa perfection et la mort. Car la vie est mouvement, croissance, travail, effort, conquête ... En est-il donc ainsi de la paix? Oui, pour la raison même qu'elle coïncide avec le bien suprême de l'homme toujours voyageur en ce monde, et ce bien n'est jamais totalement conquis, mais toujours en voie de possession nouvelle et jamais achevée: la paix est donc l'idée centrale et motrice du dynamisme le plus actif. Mais il n'est pas question pour autant que la Paix coïncide avec la force. Et ceci, Nous le dirons spécialement aux hommes responsables, car pour eux, dont c'est l'intérêt et le devoir de maintenir un régime de rapports entre les membres d'un groupe donné - famille, école, entreprise, communauté, classe sociale,

cité, Etat - la tentation est constante d'imposer par la force un tel régime de rapports, qui prend le visage de la paix. L'ambiguïté de la communauté de vie se transforme alors en tourment et en corruption des esprits, tout comme se change en imposture vécue l'atmosphère issue tantôt d'une victoire sans gloire, tantôt d'un despotisme irrationnel, d'une répression écrasante, ou encore d'un équilibre de forces dont l'opposition permanente va en général croissant jusqu'à l'explosion violente qui manifeste, sous forme de ruines de toute sorte, combien était fausse une Paix imposée par le seul prestige de la puissance et de la force. La paix n'est pas un piège. (1) La paix n'est pas un mensonge établi. (2) Encore moins une tyrannie totalitaire et impitoyable, et surtout pas une violence; du moins la violence n'ose plus s'approprier le nom auguste de Paix. Même si c'est difficile, il est indispensable de se faire une conception authentique de la Paix. C'est difficile pour celui qui ferme les yeux à son intuition première, qui nous dit que la Paix est une chose très humaine. Voilà la bonne voie pour arriver à la découverte authentique de la Paix. Si nous cherchons d'où elle vient vraiment, nous nous apercevons qu'elle plonge ses racines dans le sens loyal de l'homme. Une Paix qui ne résulte pas du culte véritable de l'homme n'est pas elle-même une véritable Paix. Et comment appelons-nous ce sens loyal de l'homme? La Justice. Mais la Justice n'est-elle pas elle-même comme une déesse immobile? Si, elle l'est dans ses expressions que nous appelons droits et devoirs, et que nous codifions dans nos fameux codes, c'est-à-dire dans les lois et dans les pactes, qui produisent cette stabilité de rapports sociaux, culturels, économiques, qu'il n'est pas permis d'enfreindre: c'est l'ordre, c'est la Paix. Mais si la Justice, autrement dit ce qui est et ce qui doit être, suscitait d'autres expressions meilleures que celles que nous avons présentement, qu'arriverait-il? Avant de répondre, demandons-nous si cette hypothèse, c'est-à-dire celle d'un développement de la conscience de la Justice, s'avère admissible, ou probable, ou souhaitable. Oui. C'est là le fait qui caractérise le monde moderne et le distingue du monde antique. Aujourd'hui la conscience de la Justice progresse. Personne, croyons-nous, ne conteste ce phénomène. Nous ne nous arrêtons pas présentement à en faire l'analyse. Mais nous savons tous qu'aujourd'hui, grâce à la diffusion de la culture, l'homme, tout homme, a de lui-même une conscience nouvelle. Tout homme aujourd'hui sait être une Personne, et il s'éprouve comme Personne, autrement dit un être inviolable, égal aux autres, libre et responsable, disons-le: sacré. Il s'ensuit qu'une attention nouvelle et meilleure, c'est-à-dire plus complète et plus exigeante, pour ce qu'on pourrait appeler la «diastole» et la «systole» de sa personnalité, Nous voulons dire son double mouvement moral au rythme du droit et du devoir, pénètre la conscience de l'homme: une Justice, non plus statique, mais dynamique, surgit de son coeur. Ce n'est pas un phénomène simplement individuel, ni réservé à des groupes choisis et restreints. C'est un phénomène désormais collectif, universel. Les pays en cours de développement le proclament à haute voix; c'est la voix des Peuples, la voix de l'humanité; elle réclame une nouvelle expression de la Justice, une nouvelle base pour la Paix. Pourquoi alors, convaincus comme nous le sommes tous de cette affirmation irréfutable, nous attardons-nous à donner à la Paix une autre base que celle de la Justice? Comme l'a souligné la récente Assemblée du Synode des Evêques, ne reste-t-il pas encore à instaurer une plus grande justice, aussi bien au sein de la communauté nationale que sur le plan international? Est-il juste, par exemple, qu'à des populations entières ne soit pas accordée l'expression libre et normale du droit

le plus jalousement revendiqué par l'esprit humain, le droit religieux? Quelle autorité, quelle idéologie, quel intérêt historique ou civil peut s'arroger le pouvoir de réprimer, d'étouffer le sentiment religieux dans son expression légitime et humaine (nous ne disons pas superstitieuse, ni fanatique, ni faultrice de troubles)? Et quel nom donnerons-nous à la Paix qui prétend s'imposer en foulant aux pieds cette Justice primordiale? Là où d'autres formes indiscutables de Justice - au plan national, social, culturel, économique ... - auraient été blessées ou bafouées, pourrions-nous être sûr qu'il s'agisse d'une vraie Paix si elle résultait d'un tel processus de violence? Serait-elle stable? Et quand bien même elle serait stable, serait-elle juste et humaine? Et ne fait-il pas partie également de la Justice, le devoir de mettre tout pays en état de promouvoir son propre développement dans le cadre d'une coopération exempte de toute intention ou calcul de domination, aussi bien économique que politique? Le problème devient extrêmement grave et complexe. Et il ne Nous appartient pas de le rendre plus aigu, pas plus que de le résoudre pratiquement. Telle n'est pas la compétence de celui qui parle de ce Siège Apostolique. Mais justement, d'ici, notre invitation à célébrer la Paix retentit comme une invitation à pratiquer la Justice. *Opus justitiae pax. L'oeuvre de la justice, c'est la paix.*(3) Nous le répétons aujourd'hui sous une formule plus incisive et dynamique: «Si tu veux la paix, agis pour la Justice». C'est une invitation qui n'ignore pas la difficulté de pratiquer la Justice, et tout d'abord de la définir, puis de l'actualiser; et ce n'est jamais sans quelque sacrifice de son propre prestige ou de son propre intérêt. Il faut peut-être une plus grande magnanimité pour obtempérer aux raisons de la Justice et de la Paix que pour lutter et imposer son propre droit, authentique ou présumé, à l'adversaire. Et Nous avons une si grande confiance de voir les idéaux conjoints de la Justice et de la Paix trouver par eux-mêmes le moyen d'engendrer dans l'homme moderne les énergies morales qui assureront leur propre réalisation, que Nous sommes convaincu de leur victoire progressive. Bien plus, Nous sommes d'autant plus confiant que l'homme moderne a désormais en lui-même l'intelligence des voies de la Paix, au point de se faire lui-même le promoteur de cette Justice, qui lui ouvre ces chemins et les lui fait parcourir avec une espérance ardente et prophétique. Voilà pourquoi Nous osons, encore une fois, lancer l'invitation à célébrer la Journée de la Paix; et, en cette année 1972, ce sera sous le signe austère et serein de la Justice, avec le désir ardent de susciter des oeuvres qui expriment, de façon convergente, une sincère volonté de Justice et une sincère volonté de Paix.***A nos Frères et Fils de l'Eglise catholique, Nous recommandons cette invitation. Il faut porter aux hommes d'aujourd'hui un message d'espérance, grâce à une fraternité vécue et à un effort honnête et persévérant pour une plus grande Justice, pour une réelle Justice. Notre invitation rejoint logiquement la déclaration du récent Synode des évêques sur la «Justice dans le monde». Et elle prend sa force dans la certitude que «Lui, le Christ, est notre Paix».(4)

Du Vatican, le 8 décembre 1971.

PAULUS PP.

VI

(1) Cf. *Jb* 15, 21. (2) Cf. *Jr* 6, 14.(3) Cf. *Is* 32, 17.

(4) *Ep* 2, 14.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana